

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix décembre à 18h00, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison de la Nature d'Aleria, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 05 décembre 2025	Date d'affichage : 18/12/2025
Membres en exercice : 40	Membres présents : 15
Procurations : 1	Nombre de votes : 16
Pour : 16	Contre : 0
Abstention : 0	Ne se prononce pas : 0

MEMBRES PRESENTS : ALESSANDRINI Anthony - ANTONETTI Jean-Marie - BALDOVINI Anthony - BUSSETTA Jean-Yves - CASTELLANI Jean-Charles - CHEYNET Patrick - FRANCESCHI Jean-Claude - GIULY Martin - LUCIANI Dominique - MARCHETTI Laurent - MAURIZI Pancrace - MEDORI Séverin - PALMIERI Michel - VANUCCI Bernard - VENTURINI Dominique.

MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES : PIRAS Marie-Antoinette (à CHEYNET Patrick)

MEMBRES ABSENTS : ANGELI Paul - ANGELINI Colomba - BONIFACI Jean-François - BONY Sarah - CALENDINI Isabelle - CASANOVA André - CHESSA Pascal - DOMPIETRINI Pierre-François - GIACOBETTI Xavier - GIUNGANTI Paul - GOZZI Dominique - GROSSI Christelle - LUIGGI Laure - MARIANI Marthe - NOIRALT-ROSSI Patricia - ORSUCCI Christian - PAOLACCI Jean-Toussaint - PAOLI Jean-François - PIETRI-FILIPPI Ghislaine - PISTORESIS-RAMAZOTTI Jeanne - RICCIARDI-SAEZ Célia - ROSSI Pierre - SANTELLI Jean-Baptiste - TADDEI Laurence

OBJET : REVERSEMENT DE LA COMPENSATION DE LA PART SALAIRES (CPS) AUX COMMUNES

La présente séance du conseil communautaire fait suite à celle du vendredi 05 décembre 2025 à l'occasion de laquelle il a été constaté qu'il n'y avait pas de quorum. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux dispositions de l'article L2121-17 « lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».

- Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L.5211-32 ;
- Vu l'arrêté ministériel du 16 avril 2025 portant notification des attributions individuelles de dotation globale de fonctionnement aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale au titre de l'exercice 2025 en application de l'article L.1613-5-1 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu le décret n°2025-438 du 20 mai 2025 portant diverses mesures relatives aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et à la péréquation des ressources fiscales ;
- Considérant la réforme introduite par le PLF 2024 sur la perception de la compensation « part salaire » par les EPCI à fiscalité additionnelle ou fiscalité professionnelle de zone ;
- Considérant que cette réforme introduit les mécanismes suivants :
 - Une baisse de la dotation forfaitaire des communes concernées par cette remontée de leur part CPS à leur EPCI de rattachement ;
 - L'obligation pour l'EPCI de procéder au reversement tel que fixé dans le décret du n°2025-438 du 20 mai 2025 et dans le CGCT à l'article L.5211-32, à savoir qu'aucune attribution n'est versée aux communes à la fois si son montant est inférieur à 100 euros et inférieur ou égal à un euro par habitant ;
 - L'obligation pour l'EPCI concerné de délibérer avant le 31 décembre 2025 pour prévoir le reversement de la part CPS aux communes comme suit :

ALERIA	32 074€
ALTIANI	1 391€
ANTISANTI	4 043€
CAMPI	163€
CHIATRA	828€
GIUNCAGGIO	308€
LINGUIZZETTA	4 546€
MATRA	3 939€
MOITA	692€
PANCHERACCIA	2 935€
PIETRASERENA	14 053€
ZALANA	2 392€
TOTAL	67 364€

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé du Président, après en avoir délibéré :

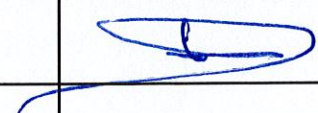
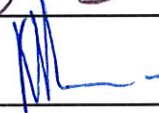


DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** les principes introduits par le décret du 20 mai 2025 du dans le cadre du reversement de la part CPS aux communes
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits nécessaires aux articles et chapitres prévus à cet effet.

OBJET : REVERSEMENT DE LA COMPENSATION DE LA PART SALAIRES (CPS) AUX COMMUNES

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
ALESSANDRINI Anthony	<input checked="" type="checkbox"/>					
ANGELI Paul						
ANGELINI Colomba						
ANTONETTI Jean-Marie	<input checked="" type="checkbox"/>					
BALDOVINI Antony	<input checked="" type="checkbox"/>					
BONIFACI Jean-François						
BONY Sarah						
BUSSETTA Jean-Yves	<input checked="" type="checkbox"/>					
CALENDINI Isabelle						
CASANOVA André						
CASTELLANI Jean-Charles	<input checked="" type="checkbox"/>					
CHESSA Pascal						
CHEYNET Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>					
DOMPIETRINI Pierre-François						
FRANCESCHI Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>					
GIACOBETTI Xavier						
GIUGANTI Paul						
GIULY Martin	<input checked="" type="checkbox"/>					
GOZZI Dominique						

OBJET : REVERSEMENT DE LA COMPENSATION DE LA PART SALAIRES (CPS) AUX COMMUNES

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
GROSSI Christelle						
LUCIANI Dominique	<input checked="" type="checkbox"/>					
LUIGGI Laure						
MARCHETTI Laurent	<input checked="" type="checkbox"/>					
MARIANI Marthe						
MAURIZI Pancrace	<input checked="" type="checkbox"/>					
MEDORI Séverin	<input checked="" type="checkbox"/>					
NOIRAULT- ROSSI Patricia						
ORSUCCI Christian						
PALMIERI Michel	<input checked="" type="checkbox"/>					
PAOLACCI Jean-Toussaint						
PAOLI Jean-François						
PIETRI-FILIPPI Ghislaine						
PIRAS Marie- Antoinette	<input checked="" type="checkbox"/>					
PISTORESI- RAMAZZOTTI Jeanne						
RICCIARDI-SAEZ Célia						
ROSSI Pierre						

OBJET : REVERSEMENT DE LA COMPENSATION DE LA PART SALAIRES (CPS) AUX COMMUNES

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
SANTELLI Jean-Baptiste						
TADDEI Laurence						
VANNUCCI Bernard	X			<i>B. Vanucci</i>		
VENTURINI Dominique	X			<i>D. Venturini</i>		

NOMBRE DE VOTANTS :	16		
POUR :	16	CONTRE :	0
NULS :	/	ABS :	/

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus,
Le Président,
Jean-Claude FRANCESCHI

